

ATTAQUES TERRORISTES ET VIRUS ZIKA

Le Comité de solidarité Trois-Rivières s'ajuste

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lennouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le Comité de solidarité Trois-Rivières a ajusté son protocole d'urgence à l'étranger à la suite des attaques terroristes au Burkina Faso du 15 janvier et en considérant aussi la nouvelle menace que représente le virus Zika.

Depuis les attentats, des stagiaires du CS3R se sont désistés, craignant de nouvelles attaques. Certains projets de stage en Afrique ont aussi dû être démenagés afin de limiter au maximum les risques.

Le CS3R indique qu'il doit agir en « bon père de famille » et ajuster ses interventions à l'étranger en fonction des avis consulaires du gouvernement canadien et de la réalité observée par ses partenaires sur le terrain. Rappelons que deux

coopérants du CS3R se trouvaient au Burkina Faso lors des attaques.

Les mesures d'urgence observées par le CS3R ont été modifiées en collaboration avec plusieurs partenaires, dont l'association québécoise des organismes de coopération internationale et un consultant en sécurité organisationnelle.

Le Comité indique qu'il met tout en œuvre afin d'assurer un espace sécuritaire à ses participants.

« Aujourd'hui encore, avec la montée du terrorisme et l'apparition de virus comme le Zika, nous sommes conscients que nous devons nous adapter à ces nouveaux enjeux », assure le coordonnateur de stage, Sylvain Pinet.

Ce dernier précise toutefois que « le risque zéro n'existe pas. Les stagiaires doivent accepter un minimum de risques inhérents à tout projet de coopération à l'étranger », fait-il valoir.

Le Comité rappelle que tous les

participants à l'étranger reçoivent une formation obligatoire avant de partir. On leur enseigne le protocole de sécurité, la culture et le climat politique du pays où ils se rendront et on leur fournit les instructions de base en matière d'hygiène et de sécurité.

« Le risque zéro n'existe pas. Les stagiaires doivent accepter un minimum de risques inhérents à tout projet de coopération à l'étranger. »

Chaque stagiaire est enregistré au Registre des Canadiens à l'étranger et doit fournir les coordonnées d'une personne-ressource

à contacter en cas d'urgence. Un numéro de téléphone en fonction jour et nuit leur est aussi fourni. L'ambassade canadienne est informée chaque fois qu'un projet de coopération est prévu.

Le CS3R a aussi mis en place une cellule de crise pouvant s'activer à tout moment. Elle doit demeurer en contact étroit avec les accompagnateurs sur le terrain, approuver les dépenses financières, appliquer les procédures d'urgence définies par le protocole de sécurité, coordonner le suivi médiatique et assurer le soutien des familles concernées.

Le CS3R accompagne près de 250 stagiaires de 16 à 35 ans annuellement dans le cadre de projets de coopération internationale en Afrique, en Amérique latine et au Moyen-Orient. Cette année, les projets se font en Haïti, en Bolivie, au Nicaragua, à Cuba, au Burkina Faso et au Sénégal.